

FLANDRE LYS RECRUTE !

CHARGÉ(E) DE COOPÉRATION CTG

CONTEXTE

Circulaire CNAF du 16 janvier 2020 : les contrats enfance jeunesse sont supprimés depuis 2019 et sont remplacés par des Conventions Territoriales Globales qui élargissent le cadre partenarial et qui deviennent le seul contrat de développement en direction des collectivités.

La **CTG** est une démarche stratégique partenariale pluriannuelle entre les collectivités, les CAF, la MSA et les autres acteurs. Elle a pour objectif d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement adapté des services aux familles. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'action adapté.

Finalités : délivrer une offre de services adaptée, complète et de qualité aux familles tout en donnant du sens et en gagnant en efficience.

La CTG peut couvrir les domaines d'intervention suivants : enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap.

La CAF porte 4 priorités : - Aider les familles à concilier vie de famille, vie professionnelle et sociale

- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle

Situation de la CCFL : Après près de 2 ans de travail, la signature administrative de la CTG a eu lieu le 30 septembre 2021 (diagnostic partagé et plan d'action validés en COPIL le 17 septembre).

Les chargées de mission de la CCFL se sont chargées de cette 1^{ère} phase ; Elles ont été accompagnées par un technicien de la commune de La Gorgue mis à disposition durant quelques mois notamment sur la méthodologie et sur la rédaction.

L'EPCI entame la 2^e phase de déploiement de la CTG et de mise en œuvre du plan d'action pour la 1^{ère} période contractuelle de 4 ans du 1^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2024 et recherche un chef de projet nommé « chargé de coopération » qui assurera le pilotage du projet.

PRÉSENTATION DU SERVICE

Missions principales :

- Pilote et anime la démarche CTG en relation avec les partenaires du territoire après appropriation du diagnostic de territoire, des enjeux et des orientations énoncées dans le plan d'action qu'il sera chargé de mettre en œuvre.
- Assure l'interface en interne avec les services et en externe avec les acteurs du territoire et principalement les services concernés des communes membres de la CCFL.
- Assiste et conseillera les élus. Les accompagnera dans les prises de décision en partageant l'information et en mobilisant d'éventuelles expertises externes
- Coordonne l'axe transversalité,
- Formalise, anime, coordonne les instances (COTECH, COFIL, COMMISSIONS THEMATIQUES...)
- Développer les réseaux et le partenariat, structurer la coopération entre les services des 8 communes autour d'actions concrètes
- Fédère les acteurs autour d'objectifs partagés du projet de territoire dans une approche transverse partant des besoins et des moyens locaux dans le but d'optimiser les interventions des différents acteurs.
- Mobilise les dispositifs et l'ingénierie des partenaires et des financements (bonne connaissance des politiques sociales et d'aides aux partenaires de la CAF).
- Met en place la cellule de veille pour compléter et conduire les diagnostics et la base de données, favoriser l'expression et la mobilisation des populations, concevoir et diffuser des supports d'information...
- Evalue les dispositifs et les actions au regard des objectifs fixés au travers des bilans annuels et pluriannuels pour mesurer l'impact des actions menées sur le territoire.

Identité de l'agent : Rédacteur / animateur / Catégorie B

Niveau de qualification : diplôme de niveau 2 ou expérience significative dans le domaine de l'éducation populaire, de la jeunesse.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Savoirs généraux : Environnement territorial

Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
Procédures et actes administratifs
Principes et modes d'animation du management public territorial
Techniques de communication et de négociation
Méthodes d'ingénierie de projet
Techniques de travail coopératif
Bases de données, tableaux de bord
Méthode de gestion de conflit
En toute circonstance, préserver et favoriser la qualité du service public et l'image de la collectivité
Respecter le devoir de réserve et de discrétion professionnelle

Savoirs socioprofessionnels :

Orientation, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial
Cadre réglementaire des politiques publiques Marché Public, finance publique cadre statutaire
Outils et méthodes du développement local
Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données
Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives
Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques
Réseaux associatifs
Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs

Savoir être

Écoute,
Diplomatie
Compréhension des attentes et invariants des partenaires
Disponibilité
Respect de la hiérarchie
Rigueur et Méthode
Aptitude à rendre compte